

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3283 - Vendredi 23 Novembre 2018 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Les gouverneurs reçus à Beit Salam



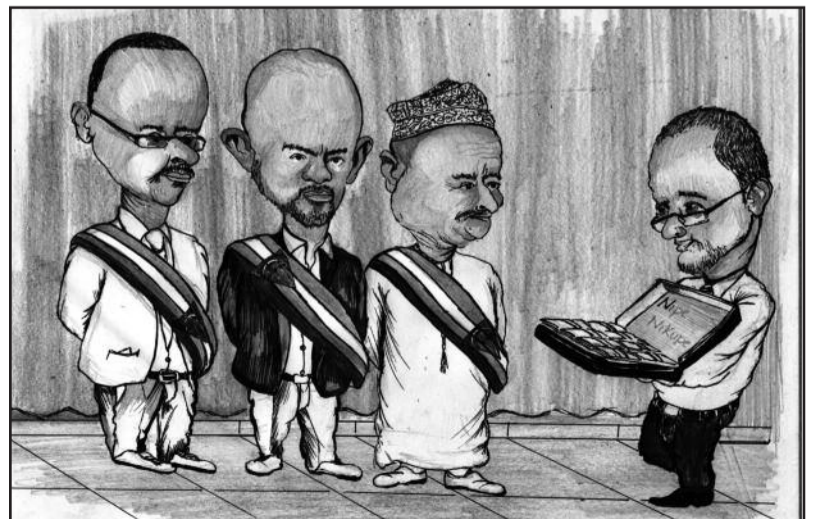
Les gouverneurs reçus par le président Azali

PÉNURIE D'EAU

L'eau se fait rare dans la capitale

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com



PROJET DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le ras-le-bol des employés

Les agents du projet de réhabilitation du réseau électrique ont décidé d'arrêter de travailler. Pour cause, des arriérés de salaire allant d'un mois pour certains à huit mois pour d'autres. Tous exhortent les autorités de l'Etat à les aider à obtenir leurs droits.

Les employés du projet de réhabilitation du réseau électrique en Union des Comores montent au créneau. Après avoir accumulé des arriérés de salaires depuis le début du projet en janvier 2018, ils accusent le coordinateur du projet, Ahmed Youssouf Mohamed de mauvaise gestion voire même de malversation. Lassé de travailler sans être payé, plus de 130 employés ont cessé leurs activités depuis le mois de septembre, d'autres depuis octobre; en ce mois de novembre, les derniers qui restaient ont eux aussi jeté l'éponge. « Nous avons un vrai problème avec le coordinateur du projet. Depuis le début du projet, les problèmes ont commencé. Moi je

suis venu au mois d'Avril et déjà, je voyais des personnes se plaindre de ne pas être payées », explique Asmina Oumouri, Agent administrative au projet.

Après avoir contacté les ministères de tutelle soit les ministères en charge de l'Energie et des Finances, ils appellent les autorités de l'Etat à les aider à obtenir leurs droits. « Le coordinateur a toujours soutenu que le Fonds Abu Dhabi n'avait pas versé l'argent, raison pour laquelle nous n'étions pas payés. Seulement là, nous sommes fatigués d'attendre, nous nous sommes adressés au bailleur qui a répondu qu'il y a eu des virements qui se situent à hauteur de 67 771 euros sur le compte du projet à ses fins. Mais nous ne sommes toujours pas payés... », poursuit-elle, preuves à l'appui. Elle ajoute, amère: « Après notre rencontre avec le ministère des Finances et du Budget, ce dernier a affirmé qu'il n'avait pas eu trace de ce virement... ». Cet employé dira ses soupçons de constater que le coordinateur du pro-

jet "est en même le chef d'entreprise qui exécute les travaux et un agent de la Ma-Mwe".

Aux dernières nouvelles, le coordinateur du projet s'apprêtait à quitter le pays ce vendredi. Tous demandent qu'on l'empêche de quitter le territoire. « Nous voulions voir le ministère de l'Intérieur pour nous aider dans ce combat mais on ne l'a pas vu. On aurait aimé que si le coordinateur quitte le pays, qu'ils nous laissent des garanties... On l'a rencontré mercredi dernier mais il a refusé de nous en accorder... », regrette Aidat Mogne, responsable des agents logistiques. A part le non paiement des salaires des employés, le projet est aussi en souffrance pour toutes les charges allouées : équipements, collations, transports et autres. Certains ont déjà porté plainte contre le coordinateur. « Le comble dans cette histoire, c'est que le coordinateur possède deux comptes. Un compte pour le projet et un autre pour le compte personnel de l'entreprise. Et les virements ont été faits



Employés du projet reseau électrique

dans le compte de l'entreprise. Donc, l'on se demande pourquoi ils ne veulent pas nous payer », déplore Said Dhoifir, le responsable Génie Civil pour le projet. Et lui d'ajouter : « Nous irons jusqu'au bout, jusqu'à avoir la totalité de notre argent ».

Pour rappel, le projet de réhabilitation du réseau électrique en Union des Comores est un projet financé

par la Banque Africaine de Développement à hauteur de deux milliards de francs comoriens. Le projet a pour objectif de réhabiliter le réseau électrique, renforcer les capacités de stockage et sécuriser les centrales électriques.

Mohamed Youssouf

PÉNURIE D'EAU

Depuis plusieurs semaines, des citoyens prennent d'assaut les bornes fontaines des zones périphériques de la capitale à la recherche d'eau, denrée rare ces derniers temps. Malgré les efforts de la Mamwe, la distribution de l'eau potable reste non effective dans les foyers.

Ces derniers temps, tôt le matin, les rares fontaines de la capitale sont prises d'assaut par hommes et femmes, munis de jerricanes. Dans certains quartiers, l'on se plaint de la pénurie d'eau. 3 voir 4 jours peuvent s'écouler sans qu'aucune goutte ne coule des robinets des foyers. A l'origine de cette crise, une pompe défaillante à la station de Pompage de Vouvouni. Contacté par La Gazette des Comores, le directeur général avait affirmé avoir résolu ce problème. Mais la situation reste inchangée. « Moi j'habite à Zilimadjou. Avant, j'avais de l'eau toute la journée. Mais ces dernières semaines, c'est devenu compliqué. Des fois, je suis même obligé de me rendre jusqu'à la fontaine du quartier Mdjivurize pour puiser de l'eau... », regrette Abdillah Youssouf.

La société en charge de la distribution de l'eau travaille pourtant "d'arrache pied pour résoudre cette épineuse question" qui paralyse des familles entières. « Je rêve de matins où je n'aurai pas à me bousculer avec mon voisin pour un seau d'eau..., confie Athoumani Soulé, qui habite dans le quartier Mdjivurize. Heureusement, notre

L'eau se fait rare dans la capitale



Pénurie d'eau dans la capitale le spectacle désolant des bidons

borne fontaine est toujours alimentée par la réserve d'eau de

Pangadjou. Mais en général le matin, c'est très difficile de s'appro-

visionner en eau tant les gens se bousculent». Une situation que tous déplorent car dit-il, au-delà de la gêne, il y a "l'image de la capitale qui du coup est écornée".

Fatima Bacar, cuisinière chez Nassib vit très mal cette situation. « Cette situation me prive de beaucoup de choses... l'eau c'est vital donc forcément, quand on en manque, on est paralysé », se plaint la jeune femme qui réside au quartier Hamramba. « Ça impacte aussi sur mon travail car parfois, j'arrive en retard; le temps de charger les seaux, etc. ».

Pour pallier à ce problème, certains citoyens n'hésitent pas à vendre des jerricanes d'eau directement aux

foyers. Said Ali est de ceux-là. Rencontré dans un quartier de la capitale, il revient sur son business. D'après lui, la Mamwe leur facture sévèrement "selon le nombre de bidons d'eau chargés" au château de Vouvouni Bambao. « La Mamwe considère que cette vente nous favorise. Certes oui, mais elle a oublié le nombre de personnes qu'on sauve et dépanne en agissant ainsi ». Un raccourci que la Ma-Mwe apprécie moyennement. La société s'attèle dit-on à pallier au problème. En attendant, les foyers se débrouillent comme ils peuvent.

Kamal Gamal

LA MATINALE GOAL

Ben Fardou, l'homme à suivre?

La Matinale goal est un projet de l'Association « Matinal de l'Ortc », qui se penche sur les meilleurs buteurs de la sélection nationale. Dernièrement, elle a choisi de consacrer son activité autour de Ben Fardou Ben Nabouhane, auteur du but de la victoire des Cœlacanthes et/ou du but salvateur.

C'est la deuxième fois que l'association se focalise sur le joueur aux deux buts libérateurs, signés à Mitsamiouli, respectivement face au Cameroun (1-1) et au Maroc (2-2). L'Association « Matinal de l'Ortc » existe depuis longtemps. Une des

ambitions qu'elle développe est le projet sport, baptisé La Matinale goal. Ce projet s'est distingué dans son édition inaugurale par le couronnement d'El-Fardou Ben Mohamed Nabouhane. « Il est l'auteur de deux scores de parité, réalisés devant les Lions indomptables (1-1) et les Lions d'Atlas (2-2). Il mérite donc la valorisation de son talent », rappelle Amir Ibrahim Bedja, secrétaire général de La Matinale goal.

Actuellement, à part un très utile rapport de partenariat avec la Fédération de Football des Comores, La Matinale goal ne développe aucune autre relation avec d'autres institutions. «Attention,

nous avons eu l'honneur d'accueillir parmi nous Mme Goulam de la Direction de l'artisanat à Itsandra», tient à préciser notre interlocuteur. Les actions de valorisation et de stimulation entreprises par la Matinale goal ont retenu l'attention de la directrice de la Directrice qui a tenu personnellement à rejoindre le groupe et voir comment elle pourrait contribuer, en terme de partage et de soutien.

« Elle a adhéré à l'association.

Nous sommes très contents! La Matinale goal s'agrandit. Ses préoccupations salvatrices et constructives séduisent. C'est encourageant », s'est félicité Amir Ali Bedja. La 3e édition verra le couronnement de Chamed Nasser, attaquant de Gaz Metan Médias. Il est l'auteur du but de la victoire du samedi 17 novembre dernier face à Malawi au stade de Moroni.

Bm Gondet



Pharmacie de garde
Phcie des Îles Moroni Coulée

POLITIQUE

Les gouverneurs reçus à Beit Salam

Le président de la République a reçu hier après-midi, les gouverneurs des îles au palais présidentiel de Beit Salam. Azali Assoumani a souhaité s'entretenir avec les chefs exécutifs sur le projet de loi d'habilitation qui lui permettra, si les députés l'adoptent, de convoquer le collège électoral pour des élections anticipées en mars-avril 2019.

Hassan Hamadi, Mohamed Said Fazul et Abdallah Mohamed ont été reçus hier après-midi par le président de la République, à Beit Salam. Sans surprise, les discussions portaient sur le projet de loi d'habilitation. « Depuis qu'on a été élu, on a vécu des situations un peu complexes... Aujourd'hui, c'est sur les députés que tous les regards sont braqués. Le président de la République est venu nous informer qu'à tout moment, le projet de loi d'habilitation peut être voté par les députés. Il nous faudra à ce moment-là être

solidaires et contribuer au développement du pays car tout ce qu'on veut, c'est la paix et la stabilité dans nos îles », a déclaré Hassan Hamadi, gouverneur de l'île de Ngazidja. La rencontre était aussi l'occasion pour le président de la République de présenter aux gouverneurs, sa feuille de route, si la loi est adoptée. « Si la loi venait à passer, le président de la République va convoquer le collège électoral pour des élections en mars-avril », poursuit-il.

Le chef de l'Etat a saisi l'opportunité pour présenter l'administrateur de l'île d'Anjouan aux deux autres gouverneurs. « La situation à Anjouan nécessite la solidarité de tous, aussi bien des îles que de l'Union. C'est pourquoi le président Azali Assoumani souhaite une solidarité des trois îles pour aborder toutes les échéances prévues à l'avenir pour le pays », a confié Abdallah Mohamed, nommé administrateur provisoire de l'île d'Anjouan en remplacement du



Les gouverneurs à Beit Salam

gouverneur Abdou Salami placé en détention depuis le mois dernier dans le cadre de l'affaire dite des « insurgés de la médina de Mutsamudu ».

Sur le projet de loi d'habilitation, une rencontre a eu lieu mercredi 21 novembre à la salle d'honneur

de l'Assemblée Nationale, en présence du ministre de l'Intérieur chargé des Relations avec les institutions, Mohamed Daoudou. Elle a finalement entériné le renvoi, ce samedi, en séance plénière dudit projet devant autoriser le président de la République à légiférer par

ordonnance par rapport aux textes législatifs relatifs aux prochaines élections des gouverneurs et du président de l'Union des Comores, prévues vers mars 2019.

Mohamed Youssouf

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Une marche pacifique prévue demain samedi à Moroni

Comme chaque année, les Comores s'apprentent à sensibiliser sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux mineurs. En attendant la cérémonie officielle, prévue le 13 décembre, une marche pacifique est prévue ce samedi à Moroni. Pendant plusieurs jours se tiendront des activités de sensibilisation.

Le 25 novembre est la date choisie par les Nations Unies pour sensibiliser l'opinion

sur la Journée Internationale contre les Violences faites aux Femmes. Cette année, elle est placée sous le thème « changeons nos comportements pour mettre fin aux VBG » au niveau national. La couleur retenue pour cette journée est l'orange qui veut symboliser un monde meilleur pour les femmes et les filles.

Le coup d'envoi des 16 jours d'activités contre la violence fondée sur le genre s'étendra du 25 novembre au 10 décembre, journée qui coïncide avec la journée des droits de l'Homme. Demain samedi, une marche pacifique est prévue à partir de 7h du matin au départ du lycée

Said Mohamed Cheikh jusqu'à la place de l'indépendance. L'objectif étant de « sensibiliser le public ainsi que les autorités locales sur le danger », informe Mme Ramadou Ghoulam, présidente de l'Ong Hifadhui, au cours d'un point de presse tenu hier conjointement avec l'Unfpa.

« S'unir et agir de façon concrète », explique la présidente de l'Ong Hifadhui, Rahmatou Goulam qui tient à rappeler l'origine de la création de cette Ong en 2012 qui fait suite au viol et à l'assassinat d'une jeune fille de 19 ans par le récidiviste Mafoura, et la découver-

te d'un corps à Maluzini, qui a subi le même sort. Depuis, « l'Ong mène un combat de lutte contre toutes les formes de violence faites aux femmes et aux enfants ». Récemment, c'est une enfant de 2 ans qui a été victime d'attouchement sexuel.

Faire éliminer la violence basée sur le genre et les pratiques préjudiciables d'ici 2030 fait partie des objectifs de l'Unfpa. La marche de demain sera suivie à la place de l'Indépendance, d'une conférence débat où « tout le monde est convié pour donner son avis ». Une conférence qui sera animée par des chefs religieux, dont Fundi Ali Hadji et Dr

Abdoulhakim et des médecins. Dans le monde, 1 femme sur 3 a déjà subi des violences. Aux Comores, durant les 5 dernières années, 506 cas de violence à l'égard des femmes et des enfants, surtout des jeunes filles, ont été recensés. Et ces viols et violences sont généralement perpétrés par des proches des victimes. Les deux dernières années, il y a eu plus de 100 plaintes de femmes qui subissent une violence physique, morale ou psychologique.

Ibnou M. Abdou

DÉTENTION DU PRÉSIDENT D'HONNEUR DU JUWA

Me Mahamoudou: "Sambi est privé de journaux"

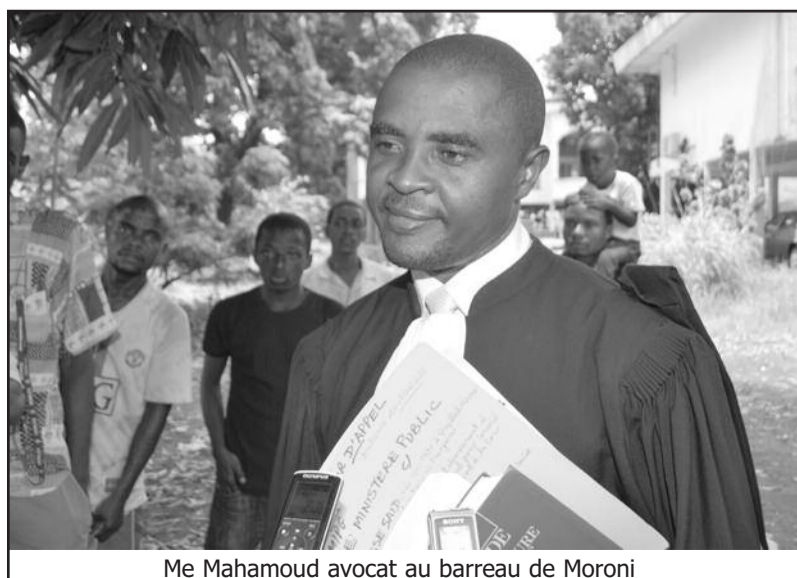
L'avocat de l'ancien président Ahmed Abdallah M. Sambi regrette que son client soit privé de son

droit à l'information. Me Mahamaoudou Ahmada l'a révélé lundi au cours d'une conférence

de presse qu'il a tenue pour clarifier les conditions de vie de ses clients, à savoir Sambi et Salami, respectivement ancien chef de l'Etat et gouverneur de l'île d'Anjouan.

apprend par la radio, la nouvelle relative au retrait de Hamidou Karihila du parti CRC. « Une fois sur place, j'ai mis mon client au courant de la nouvelle et à son tour, il m'a demandé les raisons de cette décision de l'ancien SG de la Crc. Ce à quoi j'ai répondu: on le saura demain via la presse écrite », relate l'avocat. Le lendemain, il s'y présentera muni des journaux. « C'est à ce moment que j'ai été prié de quitter les lieux. Je n'ai pas insisté et suis parti ». Une interdiction qu'il dénonce et dont il espère en connaître les tenants et les aboutissants dans un avenir proche.

Ibnou M. Abdou



Me Mahamoud avocat au barreau de Moroni

La Gazette des Comores

Directeur général
Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Rahamatouallah Youssouf

Documentation archiviste

Mariama Mhoma

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL : ÉDITION 2018 DE LA SUPER COUPE

Un Miracle comme on l'apprécie...

A Moroni, le mercredi 21 novembre dernier, Volcan club a été tenu en échec (3-1) par Miracle club, à l'occasion de la Super Coupe des Comores. Cette compétition oppose annuellement les deux glorieuses équipes du pays. Les buts sont l'œuvre de Scott (30e) et Korin (33e et 78e) pour Ndzouani et Basler (70e) pour Ngazidja. « Volcan doit aiguïser davantage le réalisme de ses attaquants. Il aligne une formidable équipe, hélas sans buteurs, porteurs d'espoir », suggère un ancien milieu du club, Étoile d'Anjouan de Majunga.

Traditionnellement, la Super Coupe des Comores est une finale directe qui oppose les deux grands prétendants au titre de l'Archipel aux îles de la Lune. Pour la saison qui vient de s'achever, ce sont Miracle club de Bandrani-Maweni (Ligue de Ndzouani), vainqueur national de la Coupe des Comores et Volcan club de Moroni (Ligue de Ngazidja), champion national des Comores, qui se sont affrontés sur la pelouse synthétique de la capitale le mercredi novembre 2018. Bien décidés à laisser leur

emprunte dans l'histoire de la compétition, les Anjouanais ont donné une leçon de réalisme aux ambassadeurs de Ngazidja.

Joint avant le match, Ankili Mahamoud, secrétaire général de Miracle club, chantait déjà victoire : « Beaucoup pensent que Volcan va nous battre... Nous allons déjouer ces pronostics! Il est connu pour sa maîtrise à la circulation de balle. Ses attaquants ne font pas peur. Nous basons nos actions offensives sur des relances, après juste deux ou trois passes. L'objectif principal, c'est d'empêcher Volcan de pénétrer dans notre surface. Cela réduira toute marge d'actions menaçante. En tout cas, on va gagner !».

Le match a commencé en trombe. Vitesse et précipitation sont confondues de part et d'autres. Vers la 30e minute, un coup franc direct d'environ 20 mètres, effectué par Nary, est dévié par le mur. Plus rapide que les autres, un autre attaquant, Scott Ravelomarson Henri, bondit et trompe Salimo Velonjara, le portier de Volcan, (30e, 1-0). Trois minutes après, Korin Fadhula, suite à un exploit individuel, arrondit le score de la première mi-temps (33e, 2-1). Au retour des vestiaires, le

tourbillonnant Basler Kamal réussit à réduire le score (70e, 3-1).

Réactions

Said Riadi Daniel, entraîneur des Anjouanais jubile : « La partie s'est bien déroulée. Je suis content de la victoire. Volcan est un bon adversaire. Mais, nous nous sommes bien préparés, et pour la super coupe, et pour le calendrier de la Caf. Je n'ai pas d'autres commentai-

res».

Un ex joueur d'Étoile d'Anjouan, Soulaymane Combo, livre lui un langage pédagogique : « C'était un bon match. Volcan compte des éléments de talent. Mais l'équipe manque d'attaquants opportunistes... Certes, dans le football d'aujourd'hui, n'importe qui peut marquer de but. Mais le principal rôle d'un attaquant, c'est de bouger les filets. J'ai été impressionné par Basler Kamal. C'est un joueur habi-

le et qui se trouve à la bonne place et au bon moment. Il est toujours menaçant. Volcan a besoin de buteurs ». Après le match, une imposante marée de supporters de Miracle club, en liesse populaire, a fait circuler le trophée autour de la capitale jusqu'à très tard le soir, sous d'assourdissants sons de tam-tam et de chansons à la gloire de leurs héros.

Bm Gondet

COMMUNIQUE

Suite à la non concertation des deux parties de la ville de Mbeni sur l'organisation de la cérémonie du Maoulid Nabawi, les signataires de ce communiqué ont décidé d'annuler définitivement la dite manifestation prévue demain vendredi 23 Novembre à 15h30 à Mbeni.

Veuillez nous excuser pour cette gêne occasionnée.

Signé

Cheikh Mohamed Nour, Imam de la mosquée de Vendredi
Hadji RoufayCharif
Hadji Abdoulwahab Mohamed
Salim Hassan Ahmed
Hadji Abdou Nouhou
Mouigni Hamza Said Ismail



UNION DES COMORES
MINISTRE DES FINANCES ET, DU BUDGET

GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE
DEVELOPPEMENT



Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) phase II (PRCI II – Comores)

STRUCTURE D'EXECUTION DU PROJET

Don n°: 5900155009251 / Projet n°: P-KM-KA0-002

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. L'Union des Comores a reçu sous forme de don un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI) Phase II. Il est prévu qu'une partie des ressources de ce don soit utilisée dans le cadre du contrat « du consultant national en appui à l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) pour la réalisation de l'Enquête pauvreté avec forte dimension genre.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Appuyer l'équipe nationale dans l'élaboration de la méthodologie de l'enquête. A ce titre, il est attendu du consultant de concevoir un plan d'échantillonnage en coordination étroite avec les homologues gouvernementaux notamment avec les cadres de l'INSEED et ceux des organisations partenaires.

- Appuyer à l'élaboration des documents techniques et en assurer leur validation en collaboration avec le comité technique de l'enquête dans un atelier regroupant les acteurs concernés (producteur et utilisateurs

des données).

- Coordonner les travaux de terrain sur toute l'étendue du territoire ;

- Participer et surveiller la formation du personnel terrain ;

- Participer aux travaux sur les statistiques économiques réalisés au sein de l'INSEED afin d'avoir une vision harmonieuse des méthodes et modes de calcul sur les indicateurs eu égard aux exigences de l'enquête sur la pauvreté ;

- Participer à l'exploitation ; l'analyse des données et la dissémination des résultats obtenus lors de l'enquête pauvreté au niveau national.

3. La structure d'exécution du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI-II), invite les instituts consulaires à présenter leur candidature suivant les profils décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (lettre de motivation, curriculum vitae actualisé, référence de prestations similaires, etc.).

Profil du consultant exigé :

- Un diplôme supérieur en statistique de préférence (ISE, ITS), en économie ou équivalent.

- Au moins cinq (5) ans d'expérience dans la conception et la gestion d'enquête auprès des ménages.

- De bonne connaissance prouvée en matière de conception d'échantillonnage, y compris des niveaux de stratification multiple, et en matière d'évaluation du plan d'échantillonnage.

- De bonnes connaissances prouvées en matière de formation et d'organisation des travaux de collecte sur terrain.

4. Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque » en date d'octobre 2015, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures

d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 7h30mn à 16h30mn et le vendredi de 7h30mn à 11h30mn (heures locales de Moroni - Union des Comores).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **03/12/2018 à 11 heures 30 min (heure de Moroni)** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Consultant national en appui à l'INSEED pour la réalisation de l'Enquête pauvreté avec forte dimension genre** ».

A l'attention du Coordonnateur National p/i du Projet PRCI

Monsieur MOHAMED NADJIB YOUSOUF

Ministère des Finances et du Budget
Structure d'Exécution du Projet (SEP)

Bureau – Moroni Malouzini
BP : 7755 Moroni

Moroni - Union des Comores
Bureau: (+269) 773 94 80

Fax: (+269) 773 95 54

Email: prci_comores@yahoo.fr